

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1881. . . .

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1881 s'élèvent à.	fr.	15,801,809	»
— votés — 1880 — à .		16,042,509	»
		<hr/>	
	DIMINUTION. . . fr.	240,500	»
		<hr/>	

Les chapitres I, II, X et XII présentent les modifications suivantes :

CHAPITRE I^{er}.

	En moins.	En plus.
ART. 3. — L'allocation n'ayant jamais été en rapport avec les besoins du service, l'ameublement de la plupart des bureaux se trouve dans un tel état de délabrement qu'il est indispensable de porter remède à cette situation.		
En prenant pour base la dépense pour le personnel, cette allocation augmentée de 10,000 fr. sera encore inférieure à celle des autres Départements.	»	10,000 »

CHAPITRE II.

ART. 10. — Cette augmentation est demandée pour satisfaire à la loi du 10 janvier 1880, qui a augmenté le personnel de divers tribunaux.	»	16,800 »
ART. 11. — Augmentation résultant de la loi du 29 juillet 1879, <i>Moniteur</i> n° 213, qui a créé un 2 ^m e canton de justice de paix à Charleroi	»	4,500 »

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre n'a pas subi de modification; mais le Gouvernement se réserve d'y apporter ultérieurement des amendements.

A REPORTER. . . fr	»	<hr/> 31,500 »
--------------------	---	----------------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	En moins.	En plus.
REPORT. . . . fr.	»	31,300 »

Les subsides alloués, en 1879, pour les édifices servant au culte catholique s'élèvent à la somme de fr. 679,859 97 c^s et se répartissent de la manière suivante :

Subsides^s promis depuis le 20 juin 1878. 157,807 74

Subsides promis antérieurement au 20 juin 1878 522,052 23

Il reste en conséquence un reliquat de 245,140 03 sur le subside de 925,000 francs porté au Budget de 1879, reliquat qui fera retour au Trésor. Avant la discussion de ce projet de Budget, on pourra fixer exactement la somme nécessaire pour cet exercice.

CHAPITRE X.

ART. 48. — A cet article une augmentation de crédit est indispensable : 1^o par suite de l'agrandissement du pénitencier de Namur, de la maison de sûreté d'Anvers et de la maison d'arrêt de Courtrai, le personnel de ces établissements devra être augmenté en 1881. Une somme de 13,150 francs est nécessaire à cette fin. Et 2^o les indemnités de logement accordées à certaines catégories de gardiens mariés constituant des suppléments de traitement, il est préférable de les prélever sur cet article plutôt que l'article 50 dont l'allocation entière est d'ailleurs nécessaire pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments des prisons. Ces indemnités représentent annuellement plus de 14,000 francs. De ces deux chefs il est porté à cet article »

L'allocation pour construction de prisons est supprimée, ci 300,000 »

ART. 51. — Par suite de cette suppression une réduction de 5,000 francs peut être opérée à cet article 5,000 »

A REPORTER. . . . fr.	505,000 »	58,450 »
-----------------------	-----------	----------

	En moins.	En plus.
REPORT. . . . fr.	505,000 »	58,450 »

La section III de ce chapitre a été supprimée également pour les motifs ci-après. . . . 17,900 »

CHAPITRE XII.

ART. 57. — Le Budget ne comporte pas d'article pour permettre d'allouer des traitements de disponibilité à des fonctionnaires et employés autres que ceux ressortissant au service des prisons ; comme le cas peut se présenter également pour les autres services, la section III du chapitre X PRISONS a été supprimée et il est ajouté au chapitre XII un article sur lequel on pourra imputer les traitements de disponibilité de tous les services. Une augmentation de 6,100 francs a été portée dans cette prévision

	»	24,000 »
TOTAUX.	522,900 »	82,450 »
DIMINUTION. . . . fr.	240,450 »	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut :*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1881, à la somme de *quinze millions huit cent un mille huit cent neuf francs* (15,801,809 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1880.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES BÀRA.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	} 477,800 »
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	381,800 »	»	
3	Matériel	60,000 »	»	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000 »	»	
5	Frais de route et de séjour	9,000 »	»	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel	270,820 »	»	} 4,081,670 »
7	— Matériel	5,500 »	»	
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel	865,500 »	»	
9	— Matériel	24,000 »	»	
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,995,350 »	»	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	922,500 »	»	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	<i>Cour militaire.</i> Personnel	22,250 »	»	} 82,870 »
13	— Matériel	2,000 »	»	
14	Auditeurs militaires et prévôts	49,900 »	»	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	5,720 »	5,000 »	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif).	955,000 »	»	} 976,508 »
17	Litt. a. Traitements des exécuteurs des arrêts criminels	5,550 »	5,658 »	
	Litt. b. — des préposés à la conduite des voitures cellu- laires	10,500 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	5,608,190 »	10,658 »	5,618,848 »

POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,608,190 »	10,658 »	5,618,848 »
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 »	160,000 »	195,000 »
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , du <i>Compte rendu analytique des séances de la Chambre des Représentants</i> et travaux accessoires	490,000 »	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	5,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,500 »	»	552,500 »
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois	14,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	25,000 »	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	»	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,500 »	»	42,500 »
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	6,217,990 »	170,658 »	6,388,648 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,217,990 »	170,658 »	6,588,648 »
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . .	521,400 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,011 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenus de cures	4,540,000 »	»	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo. .	669,000 »	256,000 »	
51	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	74,958 »	»	5,813,661 »
52	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	15,000 »	»	
53	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	15,292 »	»	
54	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . .	1,000 »	»	
55	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . .	»	20,000 »	
56	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	11,000 »	»	
57	Secours pour les ministres des cultes	50,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	200,000 »	»	
59	Subsides a) : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. — b) Construction et agrandissement d'asiles d'aliénés et notamment celui destiné à remplacer l'établissement de Froidmont, dont la propriété a été attribuée à la commission des hospices civils de cette localité par des décisions judiciaires passées en force de chose jugée.	255,000 »	200,000 »	960,700 »
40	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	15,000 »	»	
41	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers.	5,000 »	»	
42	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	14,000 »	»	
45	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	282,700 »	»	
	A REPORTER. fr.	12,525,351 »	646,658 »	13,172,009 »

POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . fr.	12,525,351 *	640,058 *	13,172,009 *
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>SECTION 1^{re}. — Service économique.</i>			
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,150,000 *	•	
45	Gratifications aux détenus.	12,000 *	•	
46	Frais d'habillement des gardiens.	32,000 *	•	
47	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 *	•	
48	Fonctionnaires et employés. { a. Traitements. b. Indemnité de logement à certains gardiens mariés ou veufs avec enfants	840,050 *	•	
49	Frais d'impression et de bureau	10,000 *	•	
50	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	170,000 *	•	2,519,050 *
51	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	•	25,000 *	
	<i>SECTION 2. — Service des travaux.</i>			
52	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	150,000 *	•	
53	Gratifications aux détenus.	40,000 *	•	
54	Frais d'impression et de bureau	1,000 *	•	
55	Traitements des fonctionnaires et employés	64,000 *	•	
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
56	Mesures de sûreté publique	80,000 *	•	80,000 *
	A REPORTER. . . . fr.	15,099,401 *	671,658 *	15,771,059 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	15,099,401 "	671,058 "	15,771,059 "
	CHAPITRE XII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
57	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	"	24,000 "	} 30,800 "
58	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	5,000 "	1,800 "	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . fr.	15,104,401 "	697,458 "	15,801,859 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1880.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Justice,

J. BARA.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1880
Aquisition du dépôt de mendicité d'Hoogstraeten. (Loi du 6 mai 1877.) . . .	65,000 »	2,175 45
Agrandissement de la maison pénitentiaire de Namur; agrandissement des maisons d'arrêt de Charleroi et de Coutrai (Loi du 24 mai 1878). . . .	100,000 »	55,505 51
Continuation des travaux du nouveau Palais de Justice en construction (Loi du 7 août 1879).	2,200,000 »	606,548 22
Frais d'expropriation des bâtiments de l'asile des hommes aliénés à Froidmont et de quelques parcelles de terre. (Loi du 1 ^{er} avril 1879).	50,000 »	50,000 »
	2,415,000 »	692,029 16

Feuille à intercaler dans le Budget de la Justice pour 1881.

(94²)

DÉVELOPPEMENTS

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1881.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		CHAPITRE I^{er}.				
		ADMINISTRATION GÉNÉRALE.				
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
1	»	1	»	21,000	21,000	
2	»	111	»	381,800	381,800	
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc.			15,000	60,000
	b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers			19,000	
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles			26,000	
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.				
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.				
		CHAPITRE II.				
		ORDRE JUDICIAIRE.				
		COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>				
6	a.	1	16,000	16,000	270,820	
	b.	1	15,000	15,000		
	c.	15	11,250	168,750		
	d.	1	16,000	16,000		
	e.	2	12,000	24,000		
	f.	1	7,000	7,000		
	g.	2	4,500	9,000		
	h.	6	750	4,500		
	i.	2	1,500	3,000		
	j.	1	4,000	4,000		
	k.	1	2,000	2,000		
	l.	1	1,500	1,500		
m.	1	1,500	1,500			
n.	»	»	570			
		À REPORTER. fr.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
381,800	»	381,800	381,800	»	»	
60,000	»	60,000	50,000	10,000	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
9,000	»	9,000	9,000	»	»	
477,800	»	477,800	467,800	10,000	»	
AUGMENTATION. . . fr.				10,000		
270,820	»	270,820	270,820	»	»	
270,820	»	270,820	270,820	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.</i>				
7	»	La Cour	»	»	3,250	} 5,500
	»	Le parquet	»	»	1,250	
	»	Mobilier pour la Cour de cassation	»	»	1,000	
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>				
		Premiers présidents	3	11,250	33,750	} 865,500
		Présidents de chambre	7	8,500	59,500	
		Conseillers.	61	7,500	457,500	
		Procureurs généraux.	3	11,250	33,750	
		Premiers avocats généraux.	3	8,500	25,500	
		Deuxièmes avocats généraux	7	8,000	56,000	
		Substituts des procureurs généraux	7	7,000	49,000	
8	»	Greffiers en chef	3	5,000	15,000	
	»	Greffiers adjoints	18	4,000	72,000	
	»	Secrétaires des parquets	3	4,000	12,000	
	»	Employés	12	2,000	24,000	
	»	Messagers des cours.	7	1,500	10,500	
	»	Huissiers audienciers	12	700	8,400	
	»	Concierges.	3	1,500	4,500	
	»	Messagers des parquets.	3	1,500	4,500	
		<i>Matériel des Cours.</i>				
		Cour d'appel de Bruxelles	»	»	8,000	} 24,000
		— de Gand	»	»	5,000	
		— de Liège	»	»	6,500	
9	»	Mobilier pour les trois Cours	»	»	4,500	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.				
		A REPORTER. fr.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
270,820	»	270,820	270,820	»	»	
5,500	»	5,500	5,500	»	»	
865,500	»	865,500	865,500	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
1,165,820	»	1,165,820	1,165,820	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		Report. . . . fr.				
			HOMME d'égésis.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
		Présidents	4	7,500	30,000	
		Vice-présidents	12	6,500	78,000	
		Juges d'instruction	14	6,250	87,500	
		Juges	55	3,000	165,000	
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
	a.	Substituts	20	5,000	100,000	656,500
		Greffiers	4	3,200	12,800	
		Greffiers adjoints.	56	3,000	108,000	
		Secrétaires des parquets.	4	3,000	12,000	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	16	1,500	24,000	
		Huissiers audienciers	25	400	9,200	
		2 ^o CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>				
		Présidents	15	7,000	91,000	
		Vice-présidents	15	5,500	71,500	
		Juges d'instruction	22	5,250	115,500	
		Juges	47	4,500	211,500	
		Procureurs du Roi	15	7,000	91,000	
	b.	Substituts	26	4,500	117,000	957,900
		Greffiers	15	3,200	41,600	
		Greffiers adjoints.	50	2,800	140,000	
		Secrétaires des parquets.	15	2,800	56,400	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	20	1,400	28,000	
		Huissiers audienciers	48	300	14,400	
		A REPORTER. . . . fr.				1,614,400

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,165,820	»	1,165,820	1,165,820	»	»	
1,165,820	»	1,165,820	1,165,820	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
					REPORT. fr.	
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).				
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i>				
		Présidents	9	6,000	54,000	
		Juges d'instruction	9	4,750	42,750	
		Juges	18	4,000	72,000	
		Procureurs du Roi	9	6,000	54,000	
		Substituts	9	4,000	36,000	360,150
		Greffiers	9	3,200	28,800	
	c.	Greffiers adjoints	15	2,600	39,000	
		Secrétaires des parquets	9	2,600	23,400	
		Commis expéditionnaires	3	1,520	6,600	
		Huissiers audienciers	18	200	3,600	
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, S ^t -Nicolas, Tournai et Verviers	14	1,200	16,800	18,800
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles	2	1,000	2,000	
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.				
		Juges de paix	205	3,000	615,000	922,500
	»	Greffiers	205	1,500	307,500	
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.				

10
(suite).

11

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,165,820	»	1,165,820	1,165,820	»	»	
1,995,550	»	1,995,550	1,976,550	16,800	»	
922,500	»	922,500	918,000	4,500	»	
4,081,670	»	4,081,670	4,060,370	21,500	»	
AUGMENTATION. . . . fr.				21,300		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.
Charge						
		ORDINAIRE.	TEMPORAIRE.			
CHAPITRE III.						
JUSTICE MILITAIRE.						
<i>COUR MILITAIRE. — Personnel.</i>						
12	»	Auditeur général	1	8,500	8,500	»
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»
		Secrétaire de l'auditeur général	1	3,000	3,000	»
		Huissier audiencier	1	400	400	»
		Messagers	2	1,520	2,640	»
		Concierge	1	1,210	1,210	»
<i>Matériel.</i>						
15	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	»
AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.						
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	»
		Auditeurs provinciaux de 2 ^o classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	»
		Auditeur adjoint à Anvers	1	4,000	4,000	»
		Commis à l'auditorat de Bruxelles	1	2,000	2,000	»
		Prévôts militaires	7	500	3,500	»
		Huissiers audienciers	7	200	1,400	»
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs. Ameuble- ment des locaux des conseils de guerre	4	420	1,680	»
			1	600	600	»
			2	720	1,440	5,000
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.						
CHAPITRE IV.						
FRAIS DE JUSTICE.						
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			922,000	»
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			33,000	»
17	a.	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels			11,008	»
	b.	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.			10,500	»
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.						

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
22,250	»	22,250	22,250	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
49,900	»	49,900	49,900	»	»	
3,720	5,000	8,720	8,720	»	»	
77,870	5,000	82,870	82,870	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
955,000	»	955,000	955,000	»	»	
15,850	5,658	21,508	21,508	»	»	
970,850	5,658	976,508	976,508	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , du <i>Compte rendu analytique des séances de la Chambre des Représentants</i> et travaux accessoires
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manents.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	160,000	195,000	195,000	»	»	
35,000	160,000	195,000	195,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
490,000	»	490,000	490,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
25,500	»	25,500	25,500	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
552,500	»	552,500	552,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
25,000	»	a) 25,000	25,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1880, est inséré sous le n° 1 des Annexes. Le Département de la Justice ne demande que la somme présumée nécessaire pour payer les premiers termes de pension échus.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs pour revenus de cures
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitements des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitements des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues
35	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
36	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
37	»	Secours pour les ministres des cultes.
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
521,400	»	521,400	521,400	»	»	
62,011	»	62,011	62,011	»	»	
4,540,000	»	4,540,000	4,540,000	»	»	
669,000	256,000	925,000	925,000	»	»	
74,958	»	74,958	74,958	»	»	
13,000	»	13,000	13,000	»	»	
15,292	»	15,292	15,292	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	a) 11,000	11,000	»	»	a) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1879 fait l'objet de l'annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1880. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus.
30,000	»	b) 30,000	30,000	»	»	b) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions, ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
5,537,661	276,000	5,813,661	5,813,661	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
38	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.
39	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; b. Construction et agrandissement d'asiles d'aliénés, et notamment celui destiné à remplacer l'établissement de Froidmont, dont la propriété a été attribuée à la commission des hospices civils de cette localité par des décisions judiciaires passées en force de chose jugée.
40	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
45	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — Service économique.		
44	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
45	»	Gratifications aux détenus
46	»	Frais d'habillement des gardiens
47	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.
48	»	Fonctionnaires et employés. { a. Traitements { b. Indemnité de logement à certains gardiens mariés ou veufs avec enfants.
49	»	Frais d'impression et de bureau
50	»	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
»	»	Prison cellulaire pour hommes à Bruxelles. — Continuation des travaux de construction. — Maison de sûreté d'Anvers. — Continuation des travaux d'agrandissement (<i>pour mémoire</i>)
51	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
253,000	200,000	453,000	453,000	»	»	
15,000	»	15,000	15,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
282,700	»	282,700	282,700	»	»	
769,700	200,000	969,700	969,700	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
1,150,000	»	1,150,000	1,150,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
32,000	»	32,000	32,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
840,050	»	854,050	826,900	27,150	»	
14,000						
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
»	»	»	300,000	»	300,000	
»	25,000	25,000	30,000	»	5,000	
2,259,050	25,000	2,264,050	2,541,900	27,150	305,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>SECTION DEUXIÈME. — Service des travaux.</i>		
5	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
53	»	Gratifications aux détenus
54	»	Frais d'impression et de bureau
33	»	Traitements des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
<i>SECTION TROISIÈME. — Traitements de disponibilité.</i>		
»	»	(<i>Pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
FRAIS DE POLICE.		
56	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
CHAPITRE XII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
57	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
58	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
150,000	»	150,000	150,000	»	»	
40,000	»	40,000	40,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
64,000	»	64,000	64,000	»	»	
255,000	»	255,000	255,000	»	»	
»	»	»	17,900	»	17,000	
2,494,050	25,000	2,519,050	2,814,800	27,150	522,900	
DIMINUTION . . . fr.				295,750		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
»	24,000	24,000	»	24,000	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	
5,000	1,800	30,800	6,800	»	»	
AUGMENTATION . . . fr.				24,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
chapters.	pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	96	Administration centrale
II.	<i>ib.</i>	Ordre judiciaire
III.	104	Justice militaire
IV.	<i>ib.</i>	Frais de justice
V.	106	Palais de Justice
VI.	<i>ib.</i>	Publications officielles
VII.	<i>ib.</i>	Pensions et secours
VIII.	108	Cultes
IX.	110	Établissements de bienfaisance
X.	<i>ib.</i>	Prisons
XI.	112	Frais de police
XII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCE.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
477,800 »	»	477,800 »	467,800 »	10,000 »	»	
4,081,670 »	»	4,081,670 »	4,060,370 »	21,300 »	»	
77,870 »	5,000 »	82,870 »	82,870 »	»	»	
970,850 »	5,658 »	976,508 »	976,508 »	»	»	
35,000 »	160,000 »	195,000 »	195,000 »	»	»	
552,300 »	»	552,300 »	552,300 »	»	»	
42,500 »	»	42,500 »	42,500 »	»	»	
5,537,661 »	276,000 »	5,813,661 »	5,813,661 »	»	»	
769,700 »	200,000 »	969,700 »	969,700 »	»	»	
2,494,050 »	25,000 »	2,519,050 »	2,814,800 »	»	295,750 »	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	25,800 »	30,800 »	6,800 »	24,000 »	»	
15,104,354 »	697,458 »	15,801,859 »	16,042,309 »	55,500 »	295,750 »	
DIMINUTION fr.				240,450 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressort

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	De Fastré, J.	16 octobre 1808	Président de tribunal de 1 ^{re} instance
2	Duchemin, C.	14 septembre 1825	Commis de prison
3	Sayers, J.	25 mai 1831	Magasinier de prison
4	Binon, C.	14 octobre 1809	Concierge de la cour militaire
5	Spilliaert, P.	31 octobre 1815	Gardien de prison
6	Corbisier, E.	8 décembre 1805	Conseiller à la cour de cassation
7	Rolland, P.	8 décembre 1808	Président de tribunal de 1 ^{re} instance
8	Despréetz, F.	4 novembre 1808	Juge de paix
9	Würth, J.	28 février 1811	Procureur général de cour d'appel
10	Verraes, D.	17 février 1824	Directeur de prison
11	De Monge, L.	18 janvier 1807	Premier président de cour d'appel
12	Van Stappen, F.	17 décembre 1808	Greffier de tribunal de 1 ^{re} instance
13	Tuytschaevers, F.	2 décembre 1815	Directeur de prison
14	Proost, A.	8 février 1814	Gardien de prison
15	Stessels, J.	27 mai 1829	Gardien de prison
16	Katté, A.	26 janvier 1818	Conseiller de cour d'appel
17	Tasquin, S.	12 novembre 1808	Greffier adjoint de tribunal de 1 ^{re} instance
18	Daywaille, A.	21 mars 1815	Greffier de justice de paix
19	Kathelin, M.	1 ^{er} novembre 1841	Juge de paix
20	Vandamme, J.	24 mars 1815	Gardien de prison
21	Van Ham, P.	3 juin 1820	Juge de paix
22	De Coster, J.	15 juin 1815	Huissier messenger à la cour militaire
23	Vanderveken, J.	24 octobre 1812	Directeur adjoint de prison
24	Lefebvre, H.	14 décembre 1854	Conseiller de cour d'appel
25	Falmagne, J.	15 février 1850	Greffier de justice de paix
26	Hermans, C.	17 mars 1814	Gardien de prison
27	Put, L.	22 mars 1830	Gardien de prison
28	Baron De Crassier, G.	20 juin 1804	Premier président à la cour de cassation
29	Lelièvre, A.	11 juin 1807	Premier président de la cour d'appel
30	Audent, H.	21 mai 1809	Juge de paix
31	Van Galster, P.	5 janvier 1815	Greffier de justice de paix
32	Fraeys, E.	26 mai 1809	Greffier de justice de paix

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

tissant au Département de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1879.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES DU SERVICE.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
26 novembre 1878 .	Age avancé.	19	7	7,000 »	3,791 »	
19 novembre 1878 .	Infirmités	32	2	2,006 66	993 »	
5 novembre 1878 .	Id.	26	6	2,028 35	820 »	
26 novembre 1878 .	Age avancé.	35	2	1,564 16	846 »	
15 novembre 1878 .	Id.	46	1	1,761 50	1,174 »	
15 décembre 1878 .	Id.	47	8	11,250 »	11,250 »	
27 décembre 1878 .	Id.	40	2	6,000 »	6,000 »	
11 décembre 1878 .	Id.	38	9	5,150 »	5,150 »	
20 janvier 1879 . .	Infirmités	44	»	11,250 »	11,250 »	
2 décembre 1877 .	Id.	32	10	4,700 »	2,374 »	
10 février 1879 . .	Age avancé.	40	10	11,250 »	11,250 »	
2 février 1879 . .	Id.	34	5	4,700 »	2,488 »	
26 décembre 1878 .	Infirmités	37	8	5,715 85	2,153 »	
27 février 1879 . .	Age avancé.	45	8	1,769 »	1,179 »	
13 décembre 1878 .	Infirmités	30	5	1,378 16	641 »	
30 janvier 1879 . .	Id.	36	11	7,500 »	7,500 »	
11 décembre 1878 .	Id.	32	2	3,000 »	1,484 »	
30 janvier 1879 . .	Id.	27	6	1,750 »	740 »	
12 janvier 1879 . .	Id.	15	»	5,500 »	1,504 »	
19 février 1879 . .	Id.	44	5	1,769 »	1,179 »	
9 avril 1879	Id.	29	5	5,000 »	4,521 »	
2 avril 1879	Id.	21	6	1,280 »	425 »	
6 mars 1879	Age avancé.	45	5	4,800 »	5,200 »	
9 avril 1879	Infirmités	25	5	7,500 »	5,196 »	
7 mars 1879	Id.	26	5	2,700 »	1,097 »	
18 avril 1879	Age avancé.	45	5	1,774 »	1,182 »	
2 avril 1879	Infirmités	17	6	1,579 16	571 »	
22 juin 1879	Age avancé.	48	4	16,000 »	16,000 »	
27 juin 1879	Id.	48	8	11,250 »	11,250 »	
2 juin 1879	Id.	35	6	5,700 »	5,700 »	
22 juin 1879	Infirmités	34	1	1,750 »	917 »	
20 mars 1879	Id.	12	7	2,500 »	445 »	
A REPORTER.fr.					119,674 »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
33	Keyaerts, P.	27 juin 1818	Gardien de prison.
34	Coomans, C.	1 ^{er} février 1811.	Juge de paix.
35	Huet, J.	25 mai 1812	Chef de bureau au Ministère de la Justice
36	Beelaert, B.	20 août 1811.	Chef de culture aux écoles de réforme
37	De Portemont, A.	21 janvier 1814.	Juge de paix.
38	Dewez, C.	18 juin 1809	Greffier de justice de paix
39	Putzeys, H.	1 ^{er} mai 1809	Secrétaire général du Département de la Justice
40	De Poorter, F.	19 mai 1811	Greffier de la justice de paix
41	Jullet, I.	6 janvier 1825.	Id.
42	Crutzen, J.	18 juillet 1807	Directeur-général au Département de la Justice
43	Lepoivre, O.	20 mars 1811.	Juge de paix.
44	Monty, E.	30 septembre 1809.	Greffier de tribunal de 1 ^{re} instance
45	Baron Hody, A.	29 septembre 1807.	Directeur au Ministère de la Justice
46	Tesch, E.	14 novembre 1809.	Procureur du roi.
47	Couche, J.-B.	27 février 1815	Directeur de prison.
48	Biddeloo, J.	31 mars 1816.	Secrétaire adjoint de la colonie de Gheel

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1884.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES	Observations.
		ANS.	MOIS.			
				REPORT. . fr.	119,074 »	
6 juin 1879	Infirmités	57	1	1,764 60	1,006 »	
7 juillet 1879	Id.	41	1	5,500 »	5,500 »	
15 juillet 1879	Age avancé.	42	6	5,591 66	5,525 »	
51 mai 1879	Infirmités	27	4	2,041 55	858 »	
7 juin 1879	Id.	12	8	5,800 »	1,465 »	
7 septembre 1879.	Age avancé.	48	7	1,700 »	1,155 »	
10 octobre 1879.	Id.	47	»	10,000 »	5,000 »	
5 octobre 1879.	Id.	50	2	2,000 »	928 »	
5 novembre 1879.	Infirmités	27	4	1,600 »	672 »	
5 novembre 1879.	Age avancé.	42	8	9,000 »	5,000 »	
5 novembre 1879.	Id.	44	2	5,550 »	2,255 »	
16 novembre 1879.	Id.	45	8	4,200 »	2,800 »	
5 novembre 1879.	Id.	49	»	7,000 »	4,666 »	
28 novembre 1879.	Id.	44	4	6,000 »	6,000 »	
19 octobre 1879.	Id.	45	1	4,900 »	5,266 »	
51 décembre 1878.	Infirmités	25	»	1,080 »	582 »	
				TOTAL. . . . fr.	164,108 »	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1879. 286 pensions montant à fr. 667,085 »
 Inscrites en 1879. . . . 48 pensions s'élevant à fr. 164,108 »
 Éteintes en 1879. . . . 22 — — — 59,501 »
 Augmentation. . . . 26 Augmentation. . . . fr. 104,807 » — — — 104,807 »
 Reste à servir au 1^{er} janvier 1880 512 — — — fr. 771,892 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Vandereys, L.	10 février 1814	Curé de 1 ^{re} classe
2	Esselen, H.	5 décembre 1805.	Desservant
3	Lelonxhay, L.	17 décembre 1788.	Id.
4	Stauromt, P.	18 mars 1802.	Id.
5	Valcke, B.	6 août 1810.	Chapelain
6	Servrant, F.	27 septembre 1811.	Desservant
7	Barbieux, A.	5 juillet 1802	Id.
8	Smeets, T.	14 septembre 1800.	Id.
9	De Roose, B.	25 juillet 1808	Id.
10	Hallet, F.	5 mai 1822	Aumônier
11	Dejardin, F.	2 janvier 1806.	Desservant
12	Berwaerts, L.	7 octobre 1801.	Id.
13	Cuypers, P.	14 Mars 1809.	Curé de 2 ^e classe
14	Van den Wyngaert, J.	26 septembre 1808.	Vicaire
15	Dorignaux, G.	8 septembre 1816.	Desservant
16	Cassieman, E.	22 août 1819.	Aumônier
17	Groteclaes, M.	14 décembre 1822.	Desservant.
18	Vanderwarden, J.	50 mai 1804	Chamoine
19	Body, N.	12 mars 1806.	Desservant
20	Dumoulin, J-B.	9 novembre 1799.	Id.
21	Hooge, P.	26 novembre 1801.	Id.
22	Dumonceau, J.	11 mars 1811.	Id.
23	Van Hullebusch, C.	21 décembre 1818.	Id.
24	Henrion, J.	5 octobre 1801.	Id.
25	Vryens, W.	18 février 1805	Id.
26	Faucq, C.	25 janvier 1807	Id.
27	Nottet, J.	25 juin 1809	Id.
28	Wouters, P.	26 novembre 1810.	Id.
29	Vervloet, C.	10 novembre 1800.	Curé de 1 ^{re} classe
30	Moinil, N.	27 décembre 1807.	Desservant
31	Verschuere, P.	15 octobre 1822.	Id.
32	Demande, J.	15 mars 1831.	Id.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1879.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
3 avril 1878. . . .	Infirmités	58	7	2,047 50	1,950 »	
4 novembre 1878. .	Age avancé.	52	5	1,198 »	1,198 »	
51 octobre 1878. . .	Id.	57	8	1,200 »	1,200 »	
21 novembre 1878. .	Id.	55	2	1,200 »	1,200 »	
22 novembre 1878. .	Id.	40	1	700 »	700 »	
15 novembre 1878. .	Id.	45	2	1,100 »	1,100 »	
25 novembre 1878. .	Id.	52	10	1,200 »	1,200 »	
27 novembre 1878. .	Id.	46	11	1,200 »	1,200 »	
17 octobre 1878. . .	Infirmités	55	4	1,105 »	859 »	
4 décembre 1878. . .	Id.	50	5	5,210 »	2,166 »	
5 décembre 1878. . .	Age avancé.	49	9	1,158 35	1,158 »	
20 décembre 1878. . .	Id.	46	9	1,200 »	1,200 »	
22 décembre 1878. . .	Id.	46	5	1,500 »	1,500 »	
10 décembre 1878. . .	Id.	44	6	705 »	705 »	
51 décembre	Infirmités	57	5	1,017 50	924 »	
50 novembre	Id.	54	1	2,015 85	1,618 »	
15 octobre 1878. . . .	Id.	28	9	950 »	625 »	
2 février 1878	Age avancé.	42	4	2,000 »	2,000 »	
15 janvier 1879. . . .	Id.	46	7	1,156 66	1,156 »	
9 avril 1879.	Id.	65	6	1,200 »	1,200 »	
10 avril 1879.	Id.	54	5	1,200 »	1,200 »	
50 mars 1879.	Id.	40	8	1,100 »	1,100 »	
25 avril 1879.	Infirmités	51	1	960 »	674 »	
50 juin 1879.	Age avancé.	44	4	1,200 »	1,200 »	
5 juin 1879	Id.	55	2	1,200 »	1,200 »	
28 juin 1879	Id.	46	»	1,148 35	1,148 »	
10 juin 1879	Id.	45	6	1,100 »	1,100 »	
20 juin 1879	Id.	40	»	1,100 »	1,100 »	
4 juillet 1879	Id.	56	2	2,047 50	2,047 »	
50 juin 1879	Id.	46	6	1,150 »	1,150 »	
5 juillet 1879	Infirmités	50	6	950 »	649 »	
50 juin 1879	Id.	25	6	950 »	581 »	
A REPORTER. . . fr.					57,986 »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
53	Fis, J.	5 avril 1805.	Desservant.
54	Jacquemin, G	2 septembre 1807	Curé de 1 ^{re} classe.
55	Bussy, J.	20 juillet 1799	Desservant.
56	Ghyoot, B.	31 décembre 1815.	Id.
57	De Latin, A.	5 février 1812.	Id.
58	Roels, D.	6 novembre 1807.	Vicaire
59	Louis, N.	15 décembre 1815.	Curé de 1 ^{re} classe.
40	Vanden Bossche, J.	27 octobre 1812.	Desservant.
41	Vanhoutte, C.	1 ^{er} janvier 1802	Id.
42	Vanderzype, J.	5 septembre 1805.	Vicaire
43	Pollet, F.	14 juin 1809.	Id.
44	Leruth, H	2 mars 1809.	Desservant.
45	Billiau, P.	9 avril 1812.	Id.
46	Deblente, M.	17 mai 1818.	Id.
47	D'Hollander, J.	5 décembre 1804.	Aumônier
48	Bosson, J.	25 janvier 1804.	Desservant.
49	Raeymaekers, J.	28 juin 1805.	Id.
50	Schols, P.	7 février 1808	Id.
51	Renard, J.	6 avril 1811.	Id.
52	Cools, J.	17 janvier 1821.	Curé de 1 ^{re} classe.
53	Van de Perre, C.	26 août 1818.	Curé de 2 ^e classe
54	De Reu, J	5 juillet 1809	Curé de 2 ^e classe
55	Huybrechts, P.	27 octobre 1797.	Desservant.
56	Hubert, J.	11 avril 1809.	Id.
57	Jupsin, H.	10 janvier 1812.	Id.
58	Franssen, J.	8 août 1815.	Id.
59	Goenegrachts, H	4 mai 1816.	Id.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1880.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 3 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
				Report . . fr.	37,086 °	
31 juillet 1879 . . .	Age avancé.	47	7	1,200 °	1,200 °	
22 août 1879. . . .	Id.	49	5	2,047 50	2,047 °	
12 août 1879. . . .	Id.	57	°	1,200 °	1,200 °	
1 ^{er} août 1879	Id.	40	4	1,100 °	1,100 °	
3 mai 1879	Infirmités	51	10	1,100 °	800 °	
10 août 1879. . . .	Age avancé.	45	1	735 °	735 °	
31 janvier 1879 . . .	Infirmités	23	7	2,047 50	1,255 °	
25 septembre 1879 .	Age avancé.	40	1	1,100 °	1,100 °	
3 septembre 1879 .	Id.	47	7	1,200 °	1,200 °	
25 septembre 1879 .	Id.	41	2	780 °	780 °	
17 septembre 1879 .	Id.	40	1	705 °	705 °	
30 septembre 1879 .	Id.	42	9	1,110 °	1,110 °	
4 octobre 1879 . . .	Id.	40	9	1,100 °	1,100 °	
15 octobre 1879 . . .	Infirmités	33	5	992 50	769 °	
15 octobre 1879 . . .	Id.	33	7	1,995 33	1,566 °	
30 août 1879.	Age avancé.	52	11	1,200 °	1,200 °	
27 octobre 1879 . . .	Id.	48	6	1,200 °	1,200 °	
29 septembre 1879 .	Id.	47	1	1,131 °	1,131 °	
10 octobre 1879 . . .	Id.	42	1	1,100 °	1,100 °	
20 août 1879.	Infirmités	35	11	2,047 50	1,652 °	
26 septembre 1879 .	Id.	37	5	1,394 25	1,266 °	
10 novembre 1879 . .	Id.	29	8	1,506 66	1,000 °	
11 septembre 1879 .	Age avancé.	54	°	1,200 °	1,200 °	
15 octobre 1879 . . .	Id.	44	5	1,110 °	1,110 °	
30 octobre 1879 . . .	Id.	40	°	1,100 °	1,100 °	
17 juillet 1879	Infirmités	39	9	1,100 °	1,090 °	
29 septembre 1879 .	Id.	36	6	1,050 °	927 °	
TOTAL. fr.					68,609 °	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1879 360 pensions, montant à fr. 524,895 °
 Inscrites en 1879. . . 59 pensions, s'élevant à fr. 68,609 °
 Éteintes en 1879 . . . 46 — — 43,364 °
 Augmentation . . . 15 — — 25,245 ° — — — 25,245 °
 RESTE à servir au 1^{er} janvier 1880. . . 375 — — fr. 350,140 °

(124)